

Numéro 83 – Septembre 2025

Que deviennent les diplômés de Licence Professionnelle ?

Année universitaire 2021-2022

En 2021-2022, l'Université d'Orléans proposait, trente et une Licences Professionnelles, réparties entre les UFR Droit, Économie et Gestion, Lettres, Langues et Sciences Humaines, Sciences et Techniques, l'OSUC ainsi que les quatre IUT.

Ce diplôme s'obtient en un an et est accessible avec un Bac+2 validé.

La vocation du diplôme de Licence Professionnelle est l'entrée dans la vie active sans poursuite d'études.

Parmi les 892 étudiants inscrits en Licence Professionnelle en 2021-2022, 824 d'entre eux ont obtenu le diplôme à la fin de l'année, soit un taux de réussite de 92,4 %.

Une majorité des diplômés était des hommes : 54,2 % d'hommes et 45,8 % de femmes. Quinze Licences professionnelles sur trente et une ont un taux de féminisation inférieur à la moyenne, essentiellement dans le domaine Science et Techniques.



54,2%



45,8%

La moyenne d'âge des diplômés était de 22,0 ans, s'étendant de 19 à 56 ans et près de neuf étudiants sur dix (89,2 %) appartenaient à la classe d'âge des 20-24 ans.

0,1 % des cursus ont été suivis en reprise d'études non financées et 4,1 % en formation continue. La grande majorité des inscriptions était en formation initiale et par apprentissage ou contrat de professionnalisation : 21,5 % en formation initiale et 74,4 % en formation par apprentissage ou en contrat de professionnalisation.

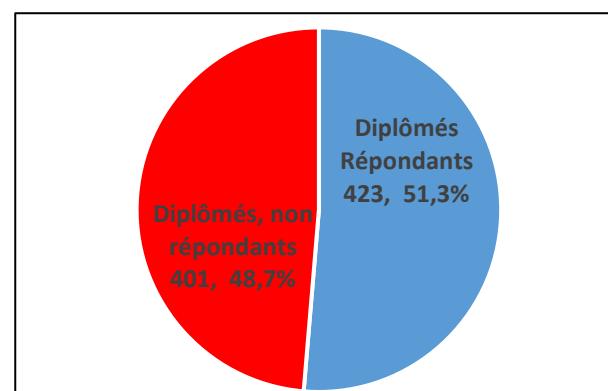
Interrogés 18 mois après l'obtention de leur diplôme au 1^{er} décembre 2023, l'enquête avait pour but de connaître sur une période d'observation de 6, 12 et 18 mois, la situation des diplômés de Licence Professionnelle.

Les diplômés sont-ils entrés sur le marché du travail, après l'obtention de leur diplôme ? Si oui, quand sont-ils entrés ? Quelles fonctions occupent-ils et à quel salaire ? Dans quelles régions travaillent-ils ? Sont-ils satisfaits de leurs emplois ?

Ce document présente les résultats toutes disciplines confondues. Un document détaillé par discipline est disponible à l'adresse suivante : www.univ-orleans.fr/fr/univ/formation/observatoire-vie-étudiante/enquête-insertion-pro/licence-pro

423 diplômés ont répondu à l'enquête, soit un **taux de réponse de 51,3 %**.

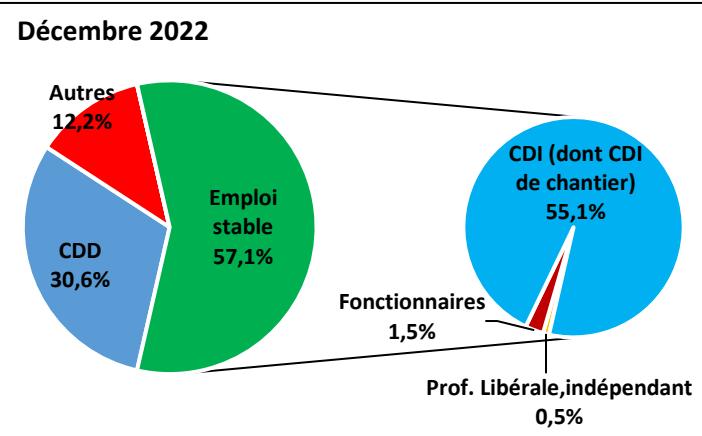
La population des répondants à l'enquête est représentative de la population des diplômés.



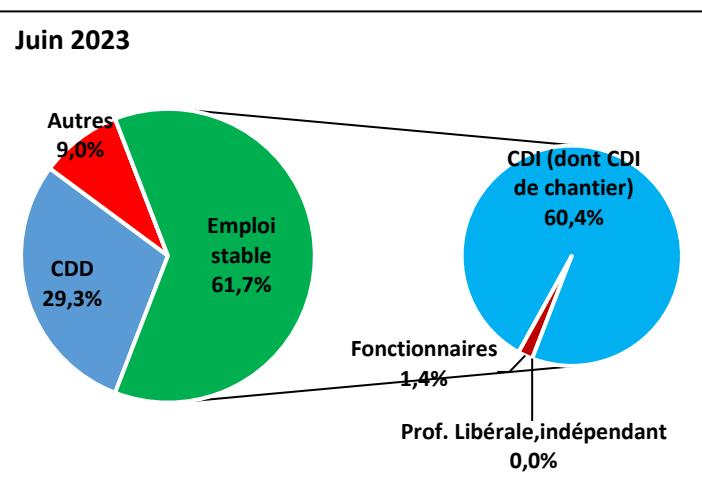


Evolution de l'emploi 2022–2023

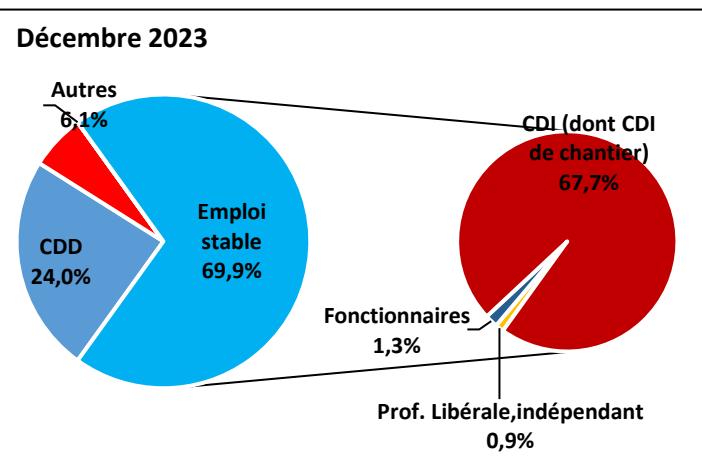
	Au 1 ^{er} décembre 2022	Au 1 ^{er} juin 2023	Au 1 ^{er} décembre 2023
En emploi	46,3%	52,5 %	54,1 %
Taux d'emploi chez les hommes	46,5%	53,1 %	56,8 %
Taux d'emploi chez les femmes	46,1%	51,7 %	50,6 %



	Au 1 ^{er} décembre 2022	Au 1 ^{er} juin 2023	Au 1 ^{er} décembre 2023
Part des Emplois stables ¹	57,1%	61,7 %	69,9 %
Part des Emplois stables chez les hommes	63,8%	69,0 %	70,3 %
Part des Emplois stables chez les femmes	48,0%	51,6 %	69,2 %



	Au 1 ^{er} juin 2023	Au 1 ^{er} décembre 2023
Temps Plein	98,6 %	98,3 %
Part des Temps Plein chez les hommes	98,4 %	99,3 %
Part des Temps Plein chez les femmes	98,9 %	96,7 %



¹ On considère comme emploi stable les Contrats à Durée Indéterminée (CDI), les fonctionnaires et les professions libérales.



Niveau de l'emploi occupé

	Au 1 ^{er} juin 2023	Au 1 ^{er} décembre 2023
Emploi de niveau ingénieur, cadre	7,2 %	7,9 %
Emploi de niveau intermédiaire	83,3 %	85,2 %
Autre, type d'emploi	9,5 %	7,0 %

Observons le niveau de l'emploi occupé chez les hommes :

	Au 1 ^{er} juin 2023	Au 1 ^{er} décembre 2023
Emploi de niveau ingénieur, cadre	7,8 %	8,7 %
Emploi de niveau intermédiaire	86,0 %	85,5 %
Autre, type d'emploi	6,2 %	5,8 %

Observons le niveau de l'emploi occupé chez les femmes :

	Au 1 ^{er} juin 2023	Au 1 ^{er} décembre 2023
Emploi de niveau ingénieur, cadre	6,5 %	6,6 %
Emploi de niveau intermédiaire	79,6 %	84,6 %
Autre, type d'emploi	14,0 %	8,8 %

Evolution des salaires de juin 2023 à décembre 2023

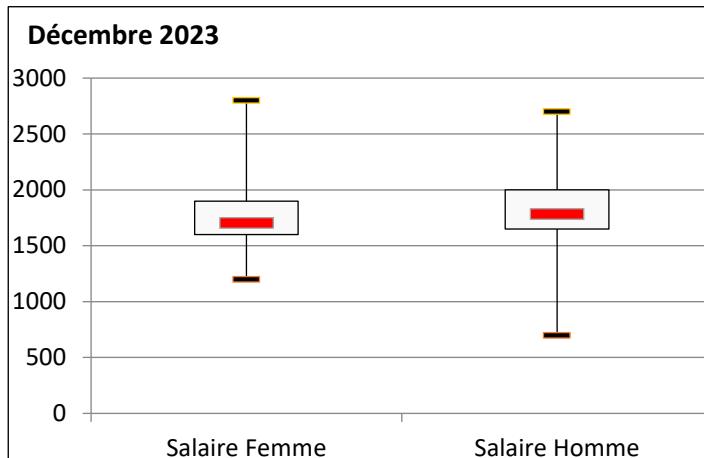
En juin 2023, le salaire médian pour la population enquêtée des diplômés de Licence Professionnelle est de **1700 € net mensuel pour un temps plein (hors primes)**. La moitié des diplômés en emploi touche entre 1534 € et 1900 € nets par mois.

La répartition des salaires est moins favorable pour les femmes que pour les hommes : la moitié des salaires de ces dernières est comprise entre 1500 € et 1850 € alors que celle des hommes est comprise entre 1600 € et 1943 €.

En décembre 2023, le salaire médian s'élevait pour les Français à 2183 euros selon l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) ¹.

Ce salaire médian est supérieur à celui de la population enquêtée, qui est de **1750€ net mensuel pour un temps plein (hors primes)**. La moitié des diplômés en emploi touche entre 1606 et 2000 € nets par mois.

La répartition des salaires est moins favorable pour les femmes que pour les hommes : la moitié des salaires de ces dernières est comprise entre 1600 € et 1900 € alors que celle des hommes est comprise entre 1650 € et 2000 €.



¹ Selon l'INSEE, établir un salaire moyen des Français est pratiquement impossible en raison des variables à prendre en compte (temps partiel, congés...) qui nécessitent des pondérations complexes. On utilise donc le salaire médian qui divise la population des actifs en deux : une moitié gagne plus et l'autre moitié gagne moins.

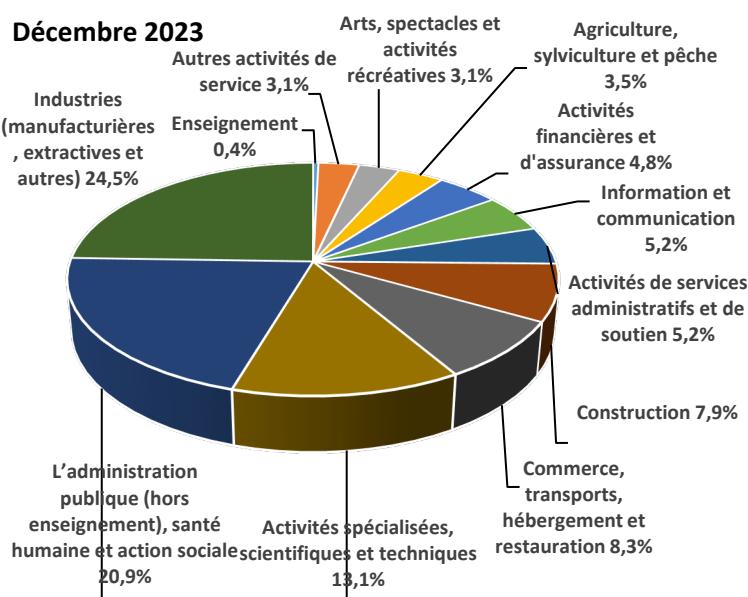


L'emploi en 2023

Domaine de Formation	En emploi au 1er décembre 2023	En étude avec emploi au 1er décembre 2023	En étude sans emploi au 1er décembre 2023	Recherche d'emploi au 1er décembre 2023	Se déclare sans emploi et n'en recherche pas au 1er décembre 2023
Droit, Économie et Gestion	47,1%	30,6%	7,6%	8,9%	5,7%
Sciences Humaines et sociales	52,2%	17,4%	17,4%	4,3%	8,7%
Sciences, Technologies, Santé	45,3%	29,6%	11,5%	7,8%	5,8%
Ensemble	46,3%	29,3%	10,4%	8,0%	5,9%

Parmi les trois domaines de formation, qui proposent ces licences professionnelles, les domaines, Droit Économie Gestion et Sciences, Technologies, Santé sont surreprésentés (respectivement 37,1 % et 57,1 % des diplômés), par rapport aux Sciences Humaines, et sociales (5,4 % des diplômés).

Secteur d'activités



Le secteur d'activité, le plus représenté parmi les diplômés travaillant au 1^{er} décembre 2022 est :

L'industrie manufacturière, extractive et autre	24,5 %
---	--------

D'autres secteurs sont eux aussi, bien représentés, tels que :

L'administration publique (hors enseignement), santé humaine et action sociale	20,9 %
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	13,1 %

Les moins représentés sont :

Commerce, transports, hébergement et restauration	8,3 %
Construction	7,9 %
Activités de services administratifs et de soutien	5,2 %
L'information et communication	5,2 %
Les activités financières et d'assurance	4,8 %
Agriculture, sylviculture et pêche	3,5 %
Arts, spectacles et activités récréatives	3,1 %
Autres activités de service	3,1 %
Enseignement	0,4 %

Parmi les différents secteurs d'activités, les secteurs qui ont un taux de féminisation supérieur, sont :

	Homme	Femme
Les activités financières et d'assurance	27,3%	72,7%
Commerce, transports, hébergement et restauration	36,8%	63,2%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	50,0%	50,0%
Activités de services administratifs et de soutien	50,0%	50,0%



Accès à l'emploi

Le stage ou le contrat d'apprentissage effectué durant la licence est le principal moyen d'accès à l'emploi (37,0 %).

Viennent ensuite les réponses à une annonce hors Pôle Emploi (11,0 %), les relations personnelles (10,6 %), les démarches personnelles avec les candidatures spontanées (10,6 %) et les candidatures via LinkedIn ou autres réseaux professionnels.

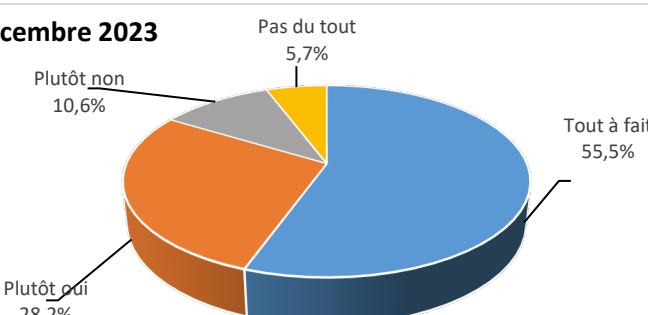
6,6 % des répondants déclare avoir trouvé leurs emplois via Pôle Emploi.

Un diplômé a créé son entreprise, ce qui représente 0,4 % des emplois occupés.

Perception de l'emploi occupé

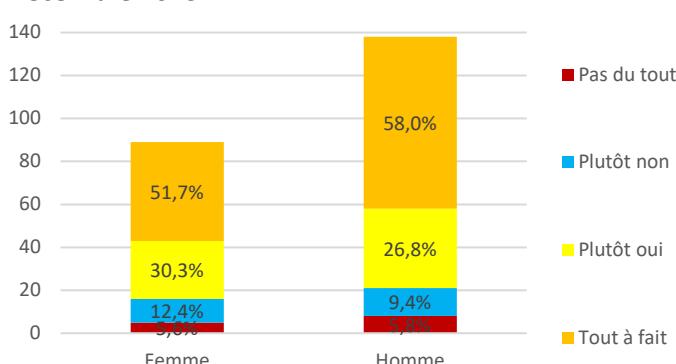
En moyenne, 83,7 % des diplômés, considèrent que leur emploi correspond à un niveau bac +3 et 91,1 % des diplômés, estiment que leur emploi correspond à leur domaine de formation.

Décembre 2023



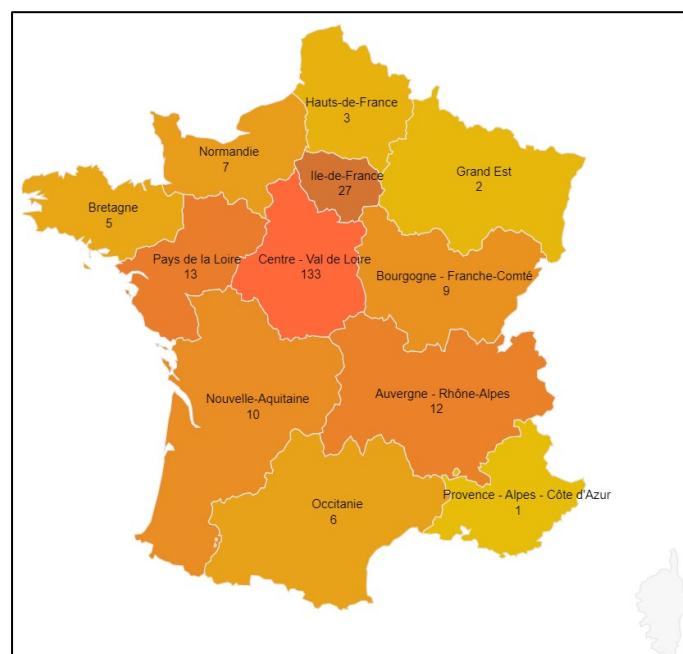
Plus souvent que la moyenne, ce sont les hommes qui pensent que leur emploi correspond à leur niveau de qualification (82,0 % contre 84,8 % pour les hommes).

Décembre 2023



Bassin de recrutement des diplômés

Le bassin de recrutement des diplômés est déterminé à partir du code postal de l'entreprise dans laquelle les diplômés déclarent exercer leur emploi. Indépendamment de leurs origines géographiques, les diplômés s'insèrent en France métropolitaine.



Presque toutes les régions de France métropolitaine ont été accessibles à l'emploi pour les diplômés de l'université d'Orléans (Hors Corse).

L'Île-de-France et la région Centre-Val de Loire restent néanmoins les bassins d'emplois privilégiés.

Parmi les diplômés originaires de la région Centre-Val de Loire, près des trois-quarts (81,5 %) occupent leur emploi dans la région, les autres travaillants en Île-de-France (6,8 %), dans une autre région française (11,6 %).

L'attractivité de la région Centre-Val de Loire est très limitée : seulement 16,9 % des diplômés originaires d'autres régions sont restées dans la région de leurs études.

Les diplômés originaires d'autres régions ont une faible capacité à la mobilité : Un peu plus de la moitié (54,2 %) d'entre eux exercent leur emploi dans la région dont ils sont originaires.



Des emplois jugés satisfaisants

Emploi jugé globalement satisfaisant	94,2 %
--------------------------------------	--------

Une satisfaction liée à l'environnement de travail :

Autonomie dans le travail	96,5%
Intégration dans l'entreprise	96,4%
Intérêt des missions	92,9%
Ambiance de travail	92,4%
Proximité avec le lieu de résidence	91,5%
Responsabilité dans l'entreprise	88,0%
Charge de travail	85,8%

Une satisfaction moindre concernant les perspectives d'évolution et la rémunération :

Rémunération	77,0 %
Perspectives d'évolution dans l'entreprise	67,1 %

Les diplômés ayant un emploi sont-ils à la recherche d'un nouvel emploi ?

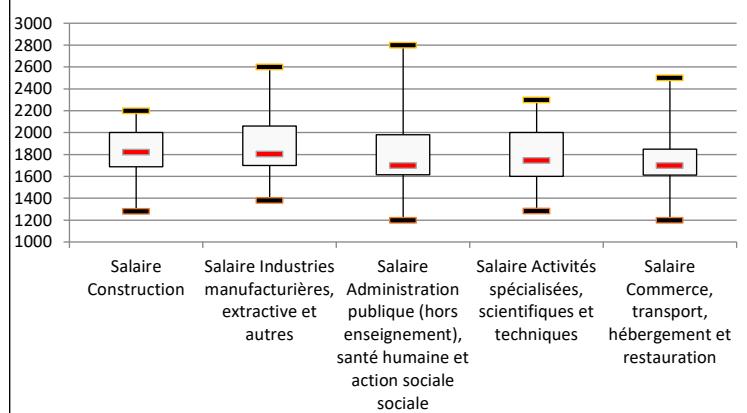
A la recherche d'un nouvel emploi	21,9 %
-----------------------------------	--------

Une recherche liée principalement à l'environnement de travail :

Intégration dans l'entreprise jugée insatisfaisante	100,0 %
Ambiance de travail jugée insatisfaisante	70,6 %
Autonomie dans le travail jugée insatisfaisante	62,5 %
Intérêt des missions jugé insatisfaisant	56,3 %
Charge de travail jugée insatisfaisante	53,1 %
Perspectives d'évolution dans l'entreprise jugée insatisfaisante	47,9 %
Rémunération dans l'entreprise jugée insatisfaisante	41,2 %

Revenu net mensuel selon les secteurs d'activité, les plus représentés

Décembre 2023



On observe que la répartition des salaires était plus favorable pour les diplômés travaillant dans des secteurs à forte proportion masculine par rapport à ceux travaillant dans des secteurs à dominante féminine.

	Homme	Femme
Construction	83,3%	16,7%
Industries (manufacturières, extractives et autres)	75,0 %	25,0 %
L'administration publique (hors enseignement), santé humaine et action sociale	54,2%	45,8%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	50,0 %	50,0 %
Commerce, transports, hébergement et restauration	36,8%	63,2%

Titre : Poids des hommes et des femmes selon les secteurs d'activité les plus représentés

Dans le secteur Commerce, transports, hébergement et restauration à forte proportion féminine, la moitié des salaires est compris entre 1612 € et 1850 €.

Cela est inférieur aux secteurs à forte proportion masculine dont le secteur de l'administration publique (hors enseignement), santé humaine et action sociale qui a parmi les secteurs les plus représentés, la deuxième plus faible répartition de salaire avec la moitié des salaires compris entre 1615 € et 1980 €.



Comparatif avec les années précédentes

	Diplômés 2019	Diplômés 2020	Diplômés 2022
En emploi à 18 mois	63,0 %	56,9 %	54,1 %
Salaire médian à 18 mois	1500	1630	1750
Emploi stable à 18 mois	64,9 %	71,7 %	69,9 %
Emploi de niveau ingénieur, cadre à 18 mois	10,8 %	10,2 %	7,9 %
Emploi de niveau intermédiaire à 18 mois	76,4 %	81,6 %	85,2 %
Emploi jugé globalement satisfaisant	92,1 %	94,6 %	94,2 %
Durée Moyenne recherche du premier emploi	2,3 mois	4,1 mois	2,6 mois

Les poursuites immédiates d'études

Bien que la Licence Professionnelle ait vocation à insérer le diplômé directement sur le marché du travail, certains ont choisi de poursuivre des études. Cette situation concerne 43,5 % des répondants.

Au moment de l'enquête, près d'un titulaire de Licence Professionnelle sur trois (38,8 %) est toujours en situation de poursuite ou de reprise d'étude, essentiellement en Master (82,3 %) ou dans une école d'ingénieurs (9,8 %). Les autres s'orientant dans un autre diplôme (7,9 %).

Par rapport aux cohortes des diplômés des années précédentes interrogées dans les mêmes conditions, on observe une baisse du nombre de diplômés en situation principale d'emploi 18 mois après l'obtention du diplôme.

Un peu plus des deux tiers des diplômés en emploi occupent un emploi stable, 18 mois après l'obtention du diplôme. La part des emplois stables est en baisse.

La satisfaction relative à l'emploi reste très élevée et stable.

La durée moyenne de recherche du premier emploi a été de 2,6 mois. La durée moyenne de recherche du premier emploi est en baisse.

Le nombre moyen d'emplois occupés est de 1,4 par diplômés sur les 18 derniers mois.

Note méthodologique :

Cette enquête portait sur la situation des diplômés de la promotion 2021-2022 au 1^{er} décembre 2022, 1^{er} juin et 1^{er} décembre 2023, cette date d'observation était la même quelle que soit la date effective d'obtention du diplôme comprise entre juin et septembre de l'année 2022, correspondant ainsi à un temps d'observation de 6, 12 et 18 mois pour une sortie en juin.

Contactés par mail et relancés téléphoniquement, les enquêtés avaient le choix de répondre directement par téléphone ou par Internet.

423 diplômés ont répondu à cette enquête, ce qui représente 51,3 % des 824 diplômés.